

### Projet de route de contournement du village de St-Brais

Sujet récurrent, le projet de route de contournement du village de St-Brais semble avoir été classé au fond d'un tiroir. Si d'aucun conteste les problèmes de sécurité que suscite la traversée du village par des véhicules toujours plus nombreux, la solution esquissée n'a malheureusement pas trouvé grâce aux yeux des autorités en raison principalement des importants investissements à consentir.

Pourtant les problématiques restent entières. L'étroitesse et la sinuosité du tracé dans le centre ancien posent des soucis évidents de sécurité pour les piétons. La montée du Péquie, par conditions hivernales, ressemble souvent à un toboggan mettant en danger les enfants et adultes qui empruntent le trottoir contigu pour se rendre ou revenir du centre de la localité.

Cette piqûre de rappel pour bien prendre conscience que si jusqu'à présent aucun drame ne s'est déroulé à St-Brais, on continue par notre inaction et notre manque d'anticipation à jouer avec le feu. Il est donc grand temps de dépoussiérer ce dossier afin d'entamer une réflexion apportant une véritable solution.

En cela, la proposition faite en décembre à la tribune de réunir différents intervenants afin d'étudier une amélioration de la situation en apportant des solutions simples est à considérer comme un premier pas positif.

- **Des démarches pour une évaluation de la situation sur place ont-elles déjà été entreprises ? Si non, dans quel délai raisonnable peut-on l'envisager ?**

Si le premier projet de contournement comportait un tunnel qui renchérissait notablement le coût de l'opération, il semble qu'une étude avait ensuite débuté afin de réaliser un ouvrage d'art permettant de rejoindre le haut du Péquie après l'évitement nord de la localité et ce sans construction de galerie couverte. Ce projet plus réaliste permettrait de réaliser enfin le contournement tant espéré du village.

- **Qu'en est-il de ce projet ? Cette variante a-t-elle réellement été étudiée et chiffrée ? Si cette étude a été abandonnée, quelle en est la raison ? Ne serait-il pas judicieux de commencer ou terminer cette étude afin de pouvoir évaluer sa faisabilité ?**

Nous remercions le Gouvernement pour ses réponses.

Delémont, le 31 janvier 2018

Pour le groupe PCSI  
Vincent Hennin